

VOTRE NOUVELLE CARTE D'ACCÈS !



Comment obtenir votre nouvelle carte ?

- ➔ Présentez-vous à la permanence de votre choix (dates disponibles au verso) ou à l'accueil du Smictom, dès début mars, **avec un justificatif de domicile** (votre dernière facture déchets de préférence).
- ➔ Après enregistrement sur place, votre carte vous sera remise gratuitement. C'est fait !

Si vous ne pouvez pas vous déplacer

Une tierce personne peut récupérer votre carte. Vous devez simplement lui remettre **votre justificatif** de domicile ainsi qu'une **lettre de procuration signée** (modèle disponible sur le site smictom-paysdevilaine.fr). Sans ces conditions, votre carte ne pourra pas lui être remise.

Votre carte...

- est strictement personnelle,
- donne accès à toutes les déchèteries,
- doit être restituée en cas de déménagement hors du Smictom,
- vous sera facturée 10 € en cas de non restitution ou en cas de perte, pour une nouvelle édition.

Conditions d'accès

PARTICULIERS

- Accès réservé aux habitants des 44 communes du Smictom.
- **Le coût du service reste intégré dans la part fixe de la redevance.**

PROFESSIONNELS

- Accès autorisé à tout professionnel détenteur d'une carte d'accès, dont le siège social se trouve sur le Smictom.
- La facturation dépend du type et du volume de matériaux apportés.

Calendrier 2020

JUSQU'À FIN AVRIL

Travaux dans les déchèteries. Installation des barrières et des lecteurs de cartes. Mise en service des barrières progressivement.

DE FIN FÉVRIER À MI MAI

Distribution des cartes lors des permanences organisées sur le territoire (lieux et dates au verso) et au Smictom.

FIN 2020

Fin de la période transitoire. La carte sera indispensable pour accéder aux déchèteries.



DATES ET LIEUX DES PERMANENCES AU VERSO...

OÙ RETIRER VOTRE PASS DÉCHETS ?

Permanences

BAIN DE BRETAGNE

Salle du Clos Loisel - rue Hippolyte Fillioux

- Jeudi 9 avril de 16h30 à 19h30
- Samedi 18 avril de 9h30 à 12h
- Samedi 16 mai de 9h30 à 12h

BOURG DES COMPTES

Ancienne bibliothèque - à côté de la Mairie

- Samedi 18 avril de 9h à 12h

CREVIN

Maison des associations en face de la Mairie

- Samedi 14 mars de 9h à 12h

ERCÉ EN LAMÉE

Mairie

- Vendredi 24 avril de 16h à 19h

GOVEN

Mairie

- Samedi 28 mars de 9h à 12h
- Mercredi 6 mai de 16h30 à 19h30

GRAND FOUGERAY

Salle de l'Europe - place de l'Europe

- Samedi 29 février de 9h à 12h
- Mercredi 25 mars de 16h30 à 19h30

GUICHEN

Mairie - salle Polyvalente

- Jeudi 5 mars 16h30-19h30
- Samedi 14 mars 9h-12h
- Samedi 25 avril 9h-12h

GUIGNEN

Mairie

- Samedi 28 mars 10h-12h

GUIPRY-MESSAC

Salle annexe de la Mairie à Messac

- Samedi 7 mars 9h-12h
- Mercredi 15 avril 16h30-19h30
- Samedi 16 mai 9h-12h

LE SEL DE BRETAGNE

Salle Bleue - 2 rue Anne de Bretagne

- Mercredi 1 avril de 16h30 à 19h30

PLÉCHATEL

Salle Tonneray - rue des manoirs

- Samedi 21 mars de 9h à 12h

PIPRIAC

- Mercredi 18 mars de 17h à 19h30

Smictom - 36 rue de l'avenir

- Samedi 4 avril de 9h30 à 12h - Mairie

SIXT SUR AFF

Mairie

- Mercredi 15 avril 17h-20h

TRESBOEUF

Mairie

- Mercredi 4 mars de 16h30 à 19h30

VAL D'ANAST

Espace du Rotz

- Samedi 29 février 9h-12h
- Samedi 4 avril 9h-12h
- Mercredi 29 avril 16h30-19h30

Et aussi

au Smictom, dès début mars...

Maison communautaire

36 rue de l'Avenir à Pipriac,

du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30

et de 14h à 17h (16h30 le vendredi).

+ d'infos ? Des questions ?



Contactez le Smictom
au 02 99 57 04 03

accueil@smictom-paysdevilaine.fr

www.smictom-paysdevilaine.fr



Le service public
de vos déchets